EURO-MÉTROPOLE DE METZ
MAISON DE LA MÉTROPOLE ▪ 1 Place du Parlement de Metz ▪ CS 30353 ▪ 57011 METZ CEDEX 1
T. 03 87 20 10 00 ▪ F. 03 57 88 32 68 ▪ eurometropolemetz.eu

Nombre de membres élus au Bureau : 55	*Membres en fonction : 55*	*Membres présents : 46*	*Absent(s) excusé(s) : 9*	*Absent(s) : 0*	*Pouvoir(s) : 1*

Date de convocation : 15 septembre 2026

Vote(s) pour : 47
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Lundi 21 septembre 2026,
Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de l'Euro-Métropole de Metz, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.
Secrétaire de séance : Damien PARMENTIER.

Point n°2026-09-21-BD-49 :
Financement des opérations d'accession sociale à la propriété : Autorisation de Programme (AP) 22QVLS01 - Affectation.

Rapporteur : Monsieur Frédéric NAVROT

Le Bureau,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la délibération du Conseil métropolitain du 16 avril 2026 portant délégation du Conseil au Bureau,
VU le Programme Local de l'Habitat 2020-2025 de l'Euro-Métropole de Metz, approuvé par le Conseil métropolitain du 17 février 2020 et notamment sa fiche action n° 3 *« Favoriser l'accession sociale à la propriété »*,
VU la prolongation du PLH jusqu'en 2027 adopté par le Conseil métropolitain du 06 octobre 2025,
VU le Règlement Particulier d'Intervention en matière d'habitat approuvé par délibération du Bureau en date du 29 mars 2021, mis à jour le 22 juin 2026,
VU l'inscription des crédits correspondants au Budget Primitif 2026,
CONSIDERANT la nécessité de poursuivre l'octroi et le versement des aides aux ménages du territoire,

AFFECTE l'autorisation de programme 22QVLS01 – Soutien au maintien d'investissements en matière d'habitat pour un montant de 100 000 € sur le chapitre 204 comme suit :

AP 22QVLS01 – Soutien au maintien d'investissements en matière d'habitat	12 900 000 €
Déjà affecté	12 599 730 €
Affectation demandée	100 000 €
Affectation totale	12 699 730 €
Affectation restant disponible	200 270 €

nnp kp

Metz, le 22 septembre 2026

Le Secrétaire de séance

Damien PARMENTIER
Directeur Général des Services

Pour extrait conforme
Pour le Président et par délégation
La Secrétaire Générale

Marjorie MAFFERT-PELLAT

IXBUS

Résumé de l'acte
057-200039865-20260921-2026-09-BD49-DE

Numéro de l'acte :	2026-09-BD49
Date de décision :	lundi 21 septembre 2026
Nature de l'acte :	DE
Objet :	Financement des opérations d'accession sociale à la propriété : Autorisation de Programme (AP) 22QVLS01 - Affectation.
Classification :	7.1 - Decisions budgetaires
Rédacteur :	Catherine DELLES
AR reçu le :	23/09/2026
Numéro AR :	057-200039865-20260921-2026-09-BD49-DE
Document principal :	99_DE-49.pdf

Historique :

23/09/26 15:53	En cours de création	
23/09/26 15:53	En préparation	Catherine DELLES
23/09/26 16:22	Reçu	Catherine DELLES
23/09/26 16:23	En cours de transmission	
23/09/26 16:25	Transmis en Préfecture	
23/09/26 16:34	Accusé de réception reçu	